



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



26085784

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 JUIN 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0417 635 181**

Nom

(en entier) : **TIVACO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Rue du mont des Carliers (BL) 5**Adresse complète du siège : **7522 Tournai****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat d'un administrateur**

Extraits des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 15 juin 2026 :

"• Renouveler le mandat de la société à responsabilité limitée Molenhof Ter Droogte, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0758.833.275, représentée par Monsieur Thibaut Debode, en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de six (6) ans, avec effet immédiat. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

• Donner tous pouvoirs à Me Stéphane Bertouille, Me Valentine Pacco et Me Marie-Capucine Michelot, avocats, ayant leur cabinet sis à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 283/19, ou à tout autre avocat du cabinet EVEREST LAW sis à la même adresse, en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant ces résolutions, y compris la publication de ces résolutions au Moniteur Belge."

Marie-Capucine MICHELOT
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2026 - Annexes du Moniteur belge